

Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 6 - Samedi 6 Février 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLÈMES DU JOUR

LA CULTURE, LA MORALE ET LA PROPAGANDE PAR LE CINÉMA

Il faut bien se résigner à accepter que la masse du public manque presque totalement d'éducation littéraire et dramatique, artistique et cinématographique. Le cas des « Visiteurs du Soir » en est une illustration probante. Mais doit-on faire le cinéma pour le public ou faire le public par le cinéma ?

Avant d'éduquer artistiquement le spectateur, on reconnaît plus urgent de lui donner des idées d'ordre philosophique ; et c'est là le côté constructif de notre art : compenser les fausses leçons qu'il a prodiguées, sur le mariage, l'amour le travail, etc.

Au pseudo-documentaire, plus spectacle de cirque qu'enseignement, il faut opposer le film culturel. Mais n'oublions jamais que le public vient pour se récréer et non pour entendre une leçon. Le documentaire devra toujours être public, attrayant et non chargé d'observation. Auteurs à commentaires oiseux et démesurés, ne vous fatiguez pas ! Le public regarde plus qu'il n'écoute. Et, cinématographiquement, n'a-t-il pas cent fois raison ?

Aux mélés, aux films troubles, aux aventures criminelles, opposition des œuvres dont le thème a été éprouvé par la vie. Le cinéma ne doit pas être le « mal du siècle », l'écran ne doit pas être le drapeau de l'utopie (sauf en ce qui concerne la saine et intelligente fantaisie). L'art du XX^e siècle doit apporter sa lumineuse nourriture spirituelle pour « divertir, instruire et exalter ».

M. Léon Poirier, en réclamant des films d'utilité publique et des prix cinématographiques (ainsi que des droits d'auteurs de films), dit : « Le cinéma est un art qui demande de l'imagination et de la sensibilité, sans oublier l'imprévu, c'est-à-dire le spontané ». Mais se place-t-il au point de vue du public ? Il conclut : « Si le négoce commande, il ira vers la quincallerie et la boutique ». Peut-on éduquer le spectateur l'espace et le temps d'un film ?

Abondons néanmoins dans son sens en disant que, de toute façon, l'exception (la qualité) ne confirme pas la règle (films basement commerciaux) : le cinéma de qualité est seul le vrai cinéma.

Avant la qualité, il y a d'ailleurs la « santé » : assainir le film français est la première opération utile. De façon que le conseil d'un ecclésiastique (le R. P. Tournier,

dans une conférence à Toulouse) soit toujours bon : « Allez au cinéma pour en sortir plus français parce que meilleurs dans votre cœur et dans votre âme ».

Mais le vice est plus photogénique que la vertu et certains échecs récents prouvent que le cinéma aura du mal à se faire l'apôtre du bien. L'art répugne à exalter la vertu, et il est difficile de le faire sans tomber dans le lieu commun : c'est le critérium du plus grand talent. « Il y a cependant une échappatoire : l'héroïsme. Mais il semble que nous en ayons perdu le sens ». On peut, en effet, préférer « Trois de Saint-Cyr » au « Voile Bleu ».

Le ciné-tribunal de la radio (aujourd'hui en vacances), c'est-à-dire MM. Vinneuil, Champeaux et Vuillemoz, n'ont-ils pas conclu, lors d'une émission, qu'il fallait « dégangstériser l'âme du public français ». C'est tout un programme de rééducation morale. Mais l'âme du public est-elle vraiment gangstérisée ? Aux U. S. A., comme partout, le film est le reflet de la vie sociale.

Autant de questions, autant de duos et duels, de réponses, d'opinions qui ont leur valeur humaine et marchande.

Tout au fond se tient. Le public acceptera volontiers des films documentaires courts pourvu qu'ils soient vivants et neufs ; pourvu aussi qu'ils ne soient pas déçus par le grand film. La propagande, de même, bien présentée, pourra meubler la première partie.

En ce qui concerne les grands films, on peut y inclure culture, morale et propagande nationale. Un film est toujours, peu ou prou, un document ou un reportage. D'autre part, faire triompher la vertu n'est pas forcément la meilleure manière de « moraliser ». Quant à la propagande, tout le monde devrait être d'accord sur ce point : la marque France doit être brillamment soutenue. Mais il y a propagande et propagande. Le Français n'aime pas celle qui est mal faite, alambiquée, emphatique ou douctieuse. Le Français n'a pas la tête éthérée.

Le cinéma français devrait, avant tout, faire connaître notre pays, exalter ses gloires passées et pas seulement militaires.

Mais répéterai-je que la plus belle propagande est celle de la qualité ?

Jean FOVEZ.

UN CAS DE CONSCIENCE DELICAT

Une jeune fille s'est fourvoyée, par inexpérience, dans une aventure malheureuse qui a eu un meurtre pour épilogue. Victime d'une erreur judiciaire machinée, elle a été condamnée à plusieurs années de prison. Plus tard, après sa libération, chez de braves gens qui l'ont recueilli sans rien savoir de ses malheurs, elle trouve d'abord l'oubli, ensuite l'amour.

Avant de contracter le mariage qu'elle souhaite de tout son cœur, doit-elle avouer à son fiancé son douloureux passé ? Même en sachant que c'est un brave garçon d'une sensibilité presque malade et qui attache une importance énorme au concept de pureté, même en étant certaine qu'il pardonnera ses erreurs mais ne pourra jamais les oublier et en souffrira toute sa vie ?

— Avec « Jupiter », d'après la pièce de Robert Boissy, Roland Tual entend réaliser une œuvre essentiellement poétique. Odette Joyeux sera la charmante héroïne de ce film.

— Raymond Legrand vient de diriger l'enregistrement de la musique du nouveau film de Tino Rossi, *Le Chant de l'Exilé*.

NICE

— M. Cloche prépare actuellement un important film documentaire pour le C.A.T.F.C. et compte le réaliser bientôt.

— M. Marc Allégret a découvert une nouvelle « étoile » : Danièle Gérard, qui travaillait au studio cinéma de Jean Wall.

— En deux semaines, *La Croisade des Chemins* a fait 351.000 fr. au « Rialto » et au « Casino » ; *La Nuit Fantastique* a rapporté 230.000 fr. en six jours. Actuellement, c'est, pour deux semaines, *La Couronne de Fer*, *Bienôt*, *Le Bien-faiteur*.

— Madeleine Renaud et J.-L. Barrault sont à Nice. Ils ont joué à la Radio avec Jean d'Yd. Madeleine Renaud est venue finir « Lumière d'Été ».

— Le « Mondial », après une très bonne reprise du *Moche*, donne *Andorra* pour deux semaines. *Le Paris-Palace* et le « Forum » ont très bien travaillé avec *Sergent Berry* et donnent ensuite *Le Mistral*.

LYON

— Le film de Marcel Carné, « Les Visiteurs du Soir », vient d'établir, durant une exclusivité de quatre semaines, un record qui sera difficilement battable. En chiffres ronds, cette production d'André Paulivé a réalisé un million de recettes.

CANNES

— L'exploitation du « Riviera », qui faisait partie du circuit Fongerec, est maintenant assurée par le très jeune et aimable M. Stephen Caffero, fils du créateur de l'ex-« Empire » de Marseille. M. Caffero nous promet quelques intéressantes premières visions lorsqu'il aura épuisé les programmes retenus par son prédécesseur. En attendant, *Campevent 13*, *Romanes de Paris*, *Fric-Frac* seront suivis de *Les Inconnus dans la Maison* et de *La Danse avec l'Empereur* dont la sortie en première vision vient d'avoir lieu respectivement au « Star » et au « Vox ».

Nos Informations...

PARIS

— Henry Guisol serait le principal interprète d'un film d'Alfred Machard, *Le Petit Bon Dieu*.

— Robert Bresson vient d'entreprendre aux studios des Buttes-Chaumont la réalisation du second film de Jean Giraudoux, *Renée Faure* et Jany Holt sont de la distribution de cette réalisation qui n'a encore reçu aucun titre.

— Le film qu'André Berthomieu va réaliser, d'après le roman d'Edouard Estantié, *L'Étrange Mme Chapain*, sera écrit par Robert Coulomb, en collaboration avec Françoise Giroud et M. G. Sauvageon.

— Avec « Jupiter », d'après la pièce de Robert Boissy, Roland Tual entend réaliser une œuvre essentiellement poétique. Odette Joyeux sera la charmante héroïne de ce film.

— Raymond Legrand vient de diriger l'enregistrement de la musique du nouveau film de Tino Rossi, *Le Chant de l'Exilé*.

NICE

— M. Cloche prépare actuellement un important film documentaire pour le C.A.T.F.C. et compte le réaliser bientôt.

— M. Marc Allégret a découvert une nouvelle « étoile » : Danièle Gérard, qui travaillait au studio cinéma de Jean Wall.

— En deux semaines, *La Croisade des Chemins* a fait 351.000 fr. au « Rialto » et au « Casino » ; *La Nuit Fantastique* a rapporté 230.000 fr. en six jours. Actuellement, c'est, pour deux semaines, *La Couronne de Fer*, *Bienôt*, *Le Bien-faiteur*.

— Madeleine Renaud et J.-L. Barrault sont à Nice. Ils ont joué à la Radio avec Jean d'Yd. Madeleine Renaud est venue finir « Lumière d'Été ».

— Le « Mondial », après une très bonne reprise du *Moche*, donne *Andorra* pour deux semaines. *Le Paris-Palace* et le « Forum » ont très bien travaillé avec *Sergent Berry* et donnent ensuite *Le Mistral*.

LYON

— Le film de Marcel Carné, « Les Visiteurs du Soir », vient d'établir, durant une exclusivité de quatre semaines, un record qui sera difficilement battable. En chiffres ronds, cette production d'André Paulivé a réalisé un million de recettes.

CANNES

— L'exploitation du « Riviera », qui faisait partie du circuit Fongerec, est maintenant assurée par le très jeune et aimable M. Stephen Caffero, fils du créateur de l'ex-« Empire » de Marseille. M. Caffero nous promet quelques intéressantes premières visions lorsqu'il aura épuisé les programmes retenus par son prédécesseur. En attendant, *Campevent 13*, *Romanes de Paris*, *Fric-Frac* seront suivis de *Les Inconnus dans la Maison* et de *La Danse avec l'Empereur* dont la sortie en première vision vient d'avoir lieu respectivement au « Star » et au « Vox ».

PLUSIEURS SEMAINES DE VIE PAYSANNE

Jean Choux, le magnifique réalisateur de « Maternité », de « Jean de la Lune » et de tant d'autres films remarquables, a mis en scène « Port d'Attache » où son talent robuste et sensible s'est librement exprimé.

Les extérieurs nombreux et fort beaux de « Port d'Attache » ont été réalisés à une centaine de kilomètres de Paris, dans des fermes où les cinéastes partageront la vie des paysans. Pendant plusieurs semaines tous les acteurs se donneront corps et âme au film qui sortira prochainement. Michèle Alfa René Dary, Henri Vidal, Genia Vauri, Ginette Baudin, Bussières, Agnès Raynal, Jean Daurand, Alfred Adam, Fluet, ont gardé la nostalgie de ce coin de France. Leurs souvenirs de Banay, les ramèneront au « Port d'Attache » pour un pèlerinage.

1900 - 1915 - 1939

On sait à quel point Gaby Morlay excelle et se plaît dans les rôles de composition.

Dans *Les Ailes Blanches*, Gaby Morlay fera revivre trois grandes époques : 1900, 1915 et 1939. La première époque nous montrera cette grande artiste sous les traits d'une jeune fille faisant son entrée dans le monde. Après une cruelle déception qui rendra sa vie douloureuse, elle finira sous les traits d'une supérieure de cou-

vent, différents personnages qui, aux côtés de Gaby Morlay, évolueront dans *Les Ailes Blanches* sont campés par Jacques Dumesnil, Saturnin Fabre, Marcelle Géniat, Jacques Baumer, Pierre Magnier, Irène Corday, Christian Gérard, Jacqueline Bouvier et Duvaléix.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA

L'éditeur Robert Laffont qui a déjà manifesté son activité de façon très ciblée en publiant des œuvres aussi différentes que « *Edipe-Roi* » de Gabriel Boissy, « *L'Ombrageuse* » de Francis de Reux, « *Théâtre de tradition populaire* » de Jean Variot, « *Le Journal dessiné d'un prisonnier* » d'Antoine de Reux, « *La Camargue* » de F. Gaymard, « *Le Chiffre des choses* » de Lanza del Vasto, tourne à son tour son attention vers le Cinéma. Il vient, en effet, de demander à René Jeamme et à Charles Ford une « *Histoire encyclopédique du Cinéma*Histoires du Cinéma » parues précédemment, en ce qu'il traitera non seulement de l'évolution artistique du Cinéma mais encore de son développement industriel, économique, commercial et social.

"IMAGES DES FILMS"

« L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT »

Auteurs : scénario de Pierre Véry ; adaptation et dialogue de Roger Vitrac. Metteur en scène : Jean Delannoy. Chef opérateur : Coteret. Décorateur : Capelier. Directeur de production : Emile Darbon.

Interprètes : Mireille Balin, Jean Chevrier, Louise Carletti, Henri Guisol, Jules Berry, Gilbert Gil, Georges Lanès.

Sujet : Un homme est poussé au crime par la néfaste influence d'une femme ; il est poursuivi par l'obsession de son geste ; il se rachètera grâce à l'amour d'une jeune fille et finalement apprendra qu'il n'a pas tué.

Époque : moderne. Producteur : André Paulivé.

LE BARON FANTÔME

Auteur : Scénario original de Serge de Poligny.

Adaptation : Jean Cocteau. Dialogues : Jean Cocteau. Metteur en scène : Serge de Poligny. Chef opérateur : Roger Hubert.

Décorateur : Jacques Krauss. Ingénieur du son : Jacques Carrère. Directeur de production : Robert Florant.

Interprètes : Odette Joyeux, André Lefaur, Alain Cuny, Jany Holt, Gabrielle Dorziat, Alerme, Catherine Fontenay, Mino Burnay, Marguerite-Piery, Pères, Claude Sainval, Jean Diener et Charles Vissières.

Sujet : Quatre jeunes gens mènent une aventure romantique parmi les ruines d'un château et les forêts qui l'entourent. Les souvenirs d'enfance dominent ces personnages qui ne peuvent renoncer à leurs sentiments de toujours au moment de se séparer.

Époque : 1840. Producteur : « Consortium de Productions de Films ».

LES VISITEURS DU SOIR

Auteur : Scénario de Jacques Prévert et Pierre Laroché. Dialogues : Jacques Prévert et Pierre Laroché.

Metteur en scène : Marcel Carné. Chef opérateur : Roger Hubert. Décorateur : Wakewitch. Ingénieur du son : Lebreton. Directeur de production : Lhomme. Musique : Maurice Thiriet.

Interprètes : Arletty, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny, Jules Berry, Marcel Herraud, Gabriel Gabrio et Pierre Labry.

Sujet : Deux ménestrels, envoyés du diable, arrivent dans un château au moment où l'on fête les fiançailles de la fille du châtelain avec un brillant chevalier. Les envoyés du diable feront tout pour troubler cette belle harmonie et pour provoquer la discorde et le drame parmi les hôtes du château ; le diable en personne finira par s'en mêler. Tous les maléfices du diable n'empêcheront finalement pas un amour sincère de triompher.

Époque : Au moyen âge. Producteur : André Paulivé, pour « Discina ».

Huguette Duflos
Pierre Renoir



dans

LA LOI DU PRINTEMPS

(Production S.P.C.)

Une action mouvementée...
Un drame profondément humain...
Une palpitante action policière...
c'est

MARIE MARTINE

la dernière grande production

"Celaiz-Journal"

LYON 22, Rue de Condé Franklin 03-45
MARSEILLE 103, Rue Thomas National 23-65
TOULOUSE 10r. Claire Paulilhac Tél. 221-36

René DARY

Michèle ALFA

DELMONT

dans

PORT D'ATTACHE

Un drame de la terre

éclairé par

une charmante histoire d'amour

LA FEMME PERDUE

Triomphe et triomphera partout...

Bientôt
Le film le plus comique de l'année

NE LIE CRIEZ PAS SUR LES TOITS

avec
FERNANDEL

Sté Marseillaise des Films Gaumont
(Les Films Marcel Pagnol S.A.)

Pour vos TICKETS d'Entrée
POUR VOS AFFICHES & AFFICHETTES

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS

IMPRIMERIE

170, La Canebière
Téléph. Lycée 33-88
— MARSEILLE —

Sortie à Marseille
Le 10 Février
au "STUDIO"

LE DRAPEAU JAUNE

Une grande aventure sous les tropiques

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 6 - Samedi 6 Février 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

LA SEMAINE DU CINÉMA EST REPORTÉE A UNE DATE ULTERIEURE

A la suite de la modification des prix, consécutive à l'augmentation des impôts, le Secours National a décidé de reporter à une date ultérieure la Semaine du Cinéma qui avait été prévue du 3 au 10 février.

TAXE DE TRANSACTION

Conditions d'application de la taxe de transaction de 18 % (dix-huit pour cent)

Ces prescriptions sont applicables à partir du 1er février 1943.

CIRCUILAIRE

A MM. LES EXPLOITANTS

Vous n'êtes pas sans savoir qu'en application de la loi des finances du 31 décembre 1942, le Gouvernement a décidé de porter le taux de la taxe de transaction à 18 % (dix-huit pour cent) pour un certain nombre de commerces parmi lesquels se trouvent les spectacles.

Malgré les nombreuses et pressantes interventions, tant du C.O.I.C. que de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale, il n'a pas été possible d'obtenir pour l'exploitation cinématographique une imposition à un taux inférieur.

Par conséquent, dès le 1er février 1943, vous serez personnellement tenu d'acquiescer cette taxe sur vos recettes brutes.

De façon à ce que le poids de cet impôt ne soit pas supporté par l'exploitant, le C.O.I.C. a décidé, ainsi que l'y autorise la loi, de majorer le prix des places dans une proportion de 20 % (vingt pour cent).

Vous trouverez ci-dessous, la liste des prix qui devront être pratiqués à partir du 1er février 1943, par rapport à vos anciens prix.

Anciens prix	Nouveaux prix
5	6
6	7
7	8
8	9
9	10
10	12
11	13
12	14
13	15
14	17
15	18
16	19
17	20
18	22
19	23
20	24
21	25
22	26
23	27
24	28
25	30
26	31
27	32
28	33
29	34
30	35

En règle générale, les anciens prix sont majorés de 20 % (vingt pour cent), le résultat étant arrondi au franc supérieur à partir de 0,50 et au franc inférieur jusqu'à 0,49.

Attirez votre attention sur les points suivants :

1° Le supplément de recettes résultant de cette augmentation doit être négli-gé pour l'exécution de vos contrats.

2° En conséquence, vous devrez, pour déterminer la recette nette :

a) Déduire de chaque palier, 17 % (dix-sept pour cent) des recettes brutes

(puisque précédemment la taxe de transaction de 1 % (un pour cent) ne vous était pas débitée par le distributeur) ;

b) Sur la recette, appliquer le pourcentage de vos paliers habituels.

Ainsi, dans le cas de 60.000 fr. de recette brute, pour une salle imposée au tarif n° 3, le décompte s'établit comme suit :

Recette brute	60.000 fr.
à déduire 17 % de taxe de transaction	
Recette nette imposable	49.800 fr.
Paliers	Taxes sur le spectacle
1° 2.000	10 % 200
2° 5.000	14 % 700
3° 5.000	18 % 900
4° 12.000	22 % 2.640
5° 25.800	25 % 6.450
	10.890

Dans cet exemple, vos recettes nettes deviennent 38.910 fr.

2° Il se peut que l'augmentation vous conduise à pratiquer dans votre salle des prix de places d'un chiffre impair. Dans ce cas, le demi-tarif doit être la moitié de ces prix arrondis au franc supérieur.

Par exemple, le demi-tarif d'une place à 13 fr. sera 7 fr.

3° Il en va de même en ce qui concerne les taxes producteurs. Le nouveau prix de ces billets étant 60 % du prix et la place considérée, arrondi au franc supérieur à partir de 0,50 et au franc inférieur jusqu'à 0,49.

4° Les suppléments perçus dans les salles passant des attractions sont désormais de 6 fr. pour les salles d'exclusivité ou de première vision des villes-cités et de 4 fr. pour toutes les autres salles.

5° En raison du très peu de temps dont vous disposez et de l'impossibilité dans laquelle vous vous trouvez de surcharger vos billets, il a été entendu avec la Direction de l'Administration des Contributions Indirectes que vous serez autorisé à vendre aux prix non-vix vos billets anciens.

Afin d'aviser le public de cette augmentation, vous devez opposer sur votre caisse un panneau rédigé de la façon suivante :

« Par décision du C.O.I.C. et pour répondre aux nouvelles taxes imposées à l'Industrie Cinématographique, les prix suivants sont pratiqués dans cet établissement à partir du 1er février 1943 :

« Les anciens billets sont valables sans surcharge aux nouveaux prix. »

6° Chaque établissement possède une série de billets de suppléments d'une valeur correspondant à la différence de prix de chaque catégorie. Il se peut qu'à la suite de l'augmentation, se révèlent des différences inégales entre les catégories.

Ainsi une salle pratiquant 10, 12 et 14 fr. avait un jeu de suppléments à 2 fr. Cette salle va se trouver maintenant pratiquer les prix de 12, 14, 17 fr.

Dans ces conditions, vous devez prélever, dans votre série de suppléments à 2 fr., un certain nombre de billets pour les vendre à 3 fr. en avisant le Service du Contrôle des Recettes de leur numération.

7° Si vous restez 6.000 suppléments sur une série de 10.000, il vous est loisible de vendre à 4 fr., par exemple, les billets numérotés de 8.001 à 10.000.

8° Nous vous recommandons de bien vouloir nous faire parvenir, dès qu'ils seront prêts, vos prochains bordereaux

de recettes afin de nous permettre de constater immédiatement l'incidence de cette taxe sur votre clientèle et de reprendre, le cas échéant, nos démarches auprès des autorités compétentes.

« En outre, nous vous informons qu'à la suite de la modification des prix consentis à l'augmentation des impôts, le Secours National a décidé de reporter à une date ultérieure la Semaine du Cinéma qui avait d'abord été prévue du 3 au 10 février 1943.

Nous vous adressons, néanmoins, le bordereau de versement comportant la numération des billets qui vous ont été expédiés.

Ce bordereau devra être retourné au C.O.I.C. à la fin de la semaine, au cours de laquelle cette manifestation aura eu lieu.

En attendant, nous vous prions de vouloir bien conserver tout le matériel qui vous a été envoyé pour assurer le succès de cette manifestation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité de Direction.

« LA VIE DE BOHEME »

La Vie de Bohème s'est installée à la fois aux studios de Saint-Laurent-du-Var et de la Victorine.

A Saint-Laurent-du-Var Marcel L'Herbier qui tourne l'œuvre d'Henri Murger pour le compte de la « Scalera Films » de Rome avait donné le premier tour de manivelle dans les décors du Café Nomus.

C'est là, en effet, que les trois musquetaires de la Bohème, qui sont quatre comme chacun le sait, se rencontrent, cependant qu'à cette occasion Rodolphe (Louis Jourdan) harangue la foule des bourgeois, bourgeois parmi lesquels on reconnaît l'inéffable M. Prud'homme. Mais M. Prud'homme n'est pas seul client du café Nomus, il y en a un autre qui rêve devant sa « verte », c'est Verlaine (Juvenet).

Sous les chapeaux fleuris de la époque, Mimi (Maria Denis), la jeune vedette italienne; Phémis (Suzy Delair), Musette (Gisèle Pascal) semblent avoir été dessinées par Gavarni.

A « FRANCE-PRODUCTIONS »

Nice. — La Cavalcade des Heures, écrit et réalisé par Ivan Noé, n'est pas un film à sketches : c'est une formule renouvelée. Au temps choisi, l'heure la plus déterminante pour chacun des principaux personnages de cette suite cinématographique qui n'emprunte rien, me dit-on à « France-Production », ni au roman ni au théâtre.

Le commencement du film a été tourné à Marseille, avec une équipe réduite et comme acteurs : Fernand, Mez Lemonnier, Pierrette Caillol, Félix Oudart et Sidonac. Opérateur : Fred.

Les autres interprètes ne sont pas tous encore engagés, néanmoins on peut déjà citer : Madeleine Sologne, Charles Trénet, Jean Murat, Charpin, Mady Berry, Gisèle Pascal, Pauline Carton.

Près de la moitié du film sera tournée en studios à Paris ; les extérieurs commenceront en mars dans la région de Nice.

J. FOVEZ.

« LE PONT DES SOUPIRS »

Qui ne connaît « Le Pont des Soupirs » où passaient à Venise les condamnés politiques se rendant au supplice ?

La légende mystérieuse inspira bien des récits depuis le XVI^e siècle. Elle servit de thème à Michel Zévaco pour son roman « Le Pont des Soupirs », qui est bien l'œuvre la plus connue de ce populaire écrivain. On vient d'en tirer un film remarquable qui nous plonge directement dans l'atmosphère tragique du moment.

C'est ainsi que nous assistons aux séances du fameux Conseil des Dix présidé par le Doge, et qui devait marquer d'une empreinte ineffaçable l'histoire de la République de Venise. Le film ressuscite dans ses moindres détails la munificence d'une époque à jamais révolue.

« En attendant, nous vous prions de vouloir bien conserver tout le matériel qui vous a été envoyé pour assurer le succès de cette manifestation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité de Direction.

LA CAVALCADE DES HEURES

Aux Studios de Marseille, Ivan Noé, assisté de Louis Pascal, vient de donner le premier tour de manivelle de la réalisation d'un film qui, pour bien des raisons, s'annonce comme l'une des plus importantes productions réalisées en France depuis l'Armistice.

Il s'agit de La Cavalcade des Heures, dont le sujet est puisé dans la vie de chaque jour et qui, tour à tour, nous montrera des heures gaies, tristes, dramatiques, misérables, amoureuses, héroïques, etc..., telles que l'existence nous en ménage. Comme on le voit, le sujet est des plus actuels.

A un pareil sujet répondra une interprétation réunissant les plus grands noms de l'écran, de la chanson et du music-hall. C'est ainsi que la première « heure » tournée est vécue par Fernandel, Meg Lemonnier, Félix Oudart et Pierrette Caillol. Inutile de dire que cette « heure » comptera, certainement, parmi les moins mélancoliques de La Cavalcade des Heures.

LA VEDETTE QUI NE SOURIT JAMAIS !

Un photographe a supplié Michèle Alfa de sourire, mais la vedette de « L'Ange de la nuit » n'a pas exaucé cette prière. « Demandez-moi tout excepté cela. Ne savez-vous pas que je ne souris jamais ? »

Le photographe a dû s'incliner. Désormais Michèle Alfa sera pour tous « la vedette qui ne sourit jamais ». Cette définition ne l'empêche aucunement d'être une camarade exquise, une amie incomparable. Michèle Alfa est tout cela « sérieusement » avec un charme qui n'appartient qu'à elle.

RENE LEFEVRE UN DES MARINS DE « A LA BELLE FREGATE »

René Lefèvre est un des artistes de l'heure les plus aimés du public. Il le mérite. Il a une place à part au cinéma. Il semble ne rien prendre au sérieux et de tout réussir en se jouant. Un jour on le découvre écrivain ; on lui doit le roman « Les Musiciens du Ciel » d'où fut tiré le film qu'il a interprété ; le lendemain on le découvre sur le turf, gonflement-rideur dont les victoires ne se comptent plus. Avec cela un garçon charmant, plein de spontanéité et de talent — ce qui ne gâte rien.

Sa dernière création dans « La femme que j'ai le plus aimée » lui a valu un immense succès ; nous le retrouvons dans « A la Belle Frégate », le grand film qui vient de réaliser Albert Valentin, musique d'Arthur Hoérée. Cette fois il est devenu un marin, ami et camarade d'équipage de René Dary, brillant d'amour tous les deux pour Michèle Alfa. Qui l'emportera ?... Voilà !

Carette, Aimos, Azais, Henri Nassiet, Mile Parely, Suzanne Dantes, Jean Rigaux, Genin, Sylvette Saugé, sont les parfaits interprètes de ce film de tendresse, d'humour et de gaieté dont les extérieurs furent tournés à Saint-Tropez et sur un bateau en Méditerranée.

NOUVELLES OFFICIELLES

ALPES-MARITIMES

La Société LES FILMS GRAPHIQUES JEAN ET ALEX GAUME est autorisée à exercer, 4, avenue de Verdun, à VILLEFRANCHE-SUR-MER, la profession de « Production Industrielle Cinématographique » (14-12-42).

Acyron

M. Martial BAUD, Château Beausoleil, avenue Emile-Fabre, à Sainte-Marguerite, Marseille : 1) tournée en 16 mm. à REQUISTA, LEDERGUES et SAUVETERRE ; 2) une salle en 16 mm. à LA SELVE (3-12-42).

Cantal

M. Francis MARIEL : tournée en 16 mm. à TRIZAC, MENET et ARCHON (24-11-42).

Corrèze

M. Hilaire FERMADIRAS, 10 ter, rue Lachaud, à Brive : salles à ESTAVEL-BRIVE, ALLASSAC, MEYSSAC et VI-GEOS (17-12-42).

Indre-et-Loire

M. Paul GILLET, Président-directeur de la Société PROGIL : salle à CON-DAT-LE-LARDIN (11-12-42).

Indre

M. M.-L. HAMPTON, rue Paul-Bert, à St-Astier : salle à TOCANE-SAINT-APRE (5-1-43).

Lot-et-Garonne

M. Abel LOINTIER, route Nationale, à Sainte-Maure : cinéma « Salle Destouches », à SAINT-EPAIN (4-1-43).

« LA FRANCE EN MARCHÉ »

N° 57 « BASSE-COTE »

En une série d'images attachantes et vivantes, La France en Marche nous montre l'exploitation d'une partie des richesses de l'Afrique Occidentale Française.

Des équipes de bûcherons noirs, dirigés par le colon, s'attaquent à la forêt vierge qui se transforme peu à peu en une vaste bananeraie dont les fruits savoureux, autrefois importés par régimes, sont maintenant séchés au four avant leur expédition.

Une autre ressource de la colonie, l'huile de palme, est obtenue par le traitement des fruits dans des usines modernes aménagées à proximité de la palmeraie.

Les indigènes, de leur côté, se livrent à la même exploitation, mais d'une façon plus primitive, au son de leurs mélées traditionnelles.

PRESENTATIONS

(en applications de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

TOULOUSE

Jeu 4 février aux « Variétés » (sortie) Le Drapeau Jaune (A. C. E.)

Lundi 8 février A 10 h. 15 au « Cinéac » (Présentation) A la Belle Frégate (Régina-Distribution)

Mardi 9 février A 10 h. 15 au « Cinéac » (Présentation) Le Bienfaiteur (Régina-Distribution)

Mercredi 24 février aux « Variétés » (sortie) Défense d'Aimer (A. C. E.)

Mercredi 10 mars La Fausse Maîtresse (A. C. E.) aux « Variétés » (sortie) aux « Variétés » (sortie)

Mercredi 31 mars Un Grand Amour (A. C. E.)

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80 C. C. Postaux Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr. REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL Imprimerie : 170, La Canebière

Parmi la remarquable sélection de films doublés de la production 'SCALERA' nous vous signalons aujourd'hui



LE PONT DES SOUPIRS

d'après le roman de Michel ZEVACO

Un film de cape et d'épée

Au "PARAMOUNT" à Paris

prochaine exclusivité

FOU D'AMOUR

la grande opérette d'Albert WILLEMETZ avec Bloize Popesco et Henry Garat

LE NOUVEAU-FILM

vient de paraître

Prix : 25 frs

"Les Clarettes" Av. de la Favorite CANNES

Midi Cinéma Location TOULOUSE

Un film bien fait d'un caractère très public

LE CHEVALIER NOIR

Charles Vanel Mireille Balin Marcelle Géniat Gilbert Gil dans HAUT LE WENT un film de Jacques de Baroncelli Distribué pour la région de Toulouse par S. E. L. B. FILMS

TOBIS

Après Marseille et Toulouse

LE SERGENT BERRY un film dynamique

réalise des recettes sensationnelles à la "Scala" de Lyon

MARSEILLE LYON TOULOUSE

Voici du zize de la gaieté...

FREDERICA avec Charles TRENET Elvire POPESCO RELLYS

HÉLIOS-FILM MARSEILLE LYON-CINÉMA LYON